

PSY par nature de prise en charge

Décembre 2014

Contexte, intérêt et objectifs de l'application

Cette application fournit pour chaque nature de prise en charge (forme d'activité), comme pour différents regroupements, un ensemble de tableaux statistiques : nombre d'établissements, nombre de journées, nombre d'actes ambulatoires, caractéristiques des patients, diagnostics principaux.

Données mobilisées:

- Champ et source des données :
Les données sont issues de RIM PSY.
- Période couverte :
Année 2006 à la dernière année en cours de consolidation
- Traitement des données :
Les R3A ou les RPSA ayant une forme d'activité (ex-nature de prise en charge) erronée sont supprimés.

Modalités de requête, tableaux disponibles dans ScanSanté

Le formulaire d'interrogation des bases de données permet de sélectionner :

- l'année (*menu « Année »*), la région (*menu « Région »*),
- le type d'établissement, (public, PSPH, privé, tous) (*menu « Type d'Établissement »*),
- la taille de l'établissement (moins ou plus de 25 000 journées annuelles, par défaut tous) (*menu « Taille d'Établissement »*),
- l'âge des patients (inférieur à 18 ou tous) (*menu « Age »*),
- la forme d'activité (ex Nature de prise en charge) (*menu « Forme d'activité »*).

Formulaire d'interrogation des données	
Année	2014 (en cours) ▼
Région	France entière ▼
Type d'Établissement	Tout établissement ▼
Taille d'Établissement	Tout établissement ▼
Age	Tout patient ▼
Forme d'activité	Tout type (journées+actes ambulatoires) ▼

Les statistiques comportent :

- le nombre d'établissement transmetteurs,
- le nombre de sites géographiques,
- le nombre de secteurs distincts,
- le nombre de journées effectuées,
- le nombre d'actes ambulatoires réalisés selon leur nature
- des caractéristiques synthétiques:
 - o l'âge moyen des patients, en hospitalisation et en ambulatoire
 - o la proportion de patients de sexe masculin, en hospitalisation et en ambulatoire
 - o le score (AVQ) de dépendance physique moyen
 - o le score (AVQ) de dépendance relationnelle moyen
 - o le nombre de séjours,
 - o le nombre de séjours entièrement compris dans la période,
 - o la durée moyenne de ces séjours,
 - o le nombre de séjours avec hospitalisation sous contrainte,
 - o le nombre de séjours avec isolement thérapeutique
- la liste des diagnostics principaux regroupés sur les 3 premiers caractères du code CIM-10 ; cette liste est présentée par fréquence décroissante du nombre de journées annuelles ; elle est limitée au 50 premiers diagnostics.